



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

FRANCE
ÉDUCATION
NATIONALE

**DELF
DALF**

DIPLÔME D'ÉTUDES EN LANGUE FRANÇAISE

DELF B2

Niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues

Le Recteur / La Rectrice de l'académie de Montpellier atteste que :

FRANCISZEK PORAYSKI- POMSTA

né(e) le 03/05/2000 à Warszawa (POLOGNE)

*a satisfait aux épreuves du diplôme d'études en langue française niveau B2,
et devient titulaire de plein droit de ce diplôme.*

Fait à Montpellier, le 20/06/2023

Le Recteur / La Rectrice d'académie



Pour le Ministre et par délégation
La rectrice de la région académique Occitanie,
Rectrice de l'académie de Montpellier,
Chancelière des universités

Sophie Béjean

n° de candidat : 033068-119490

RELEVÉ DE RÉSULTATS

Nom et prénom : *PORAYSKI- POMSTA FRANCISZEK*

Date et lieu de naissance : *03/05/2000 Warszawa (POLOGNE)*

N° de candidat : *033068-119490*

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 7 juillet 2005, le titulaire de ce diplôme a subi avec succès les épreuves constitutives du diplôme d'études en langue française niveau B2, avec les résultats suivants :

session : *2023-05-T*

centre d'examen : *Perpignan - CUEFP (FRANCE)*

ÉCRIT Production

note 23.00 / 25

Compréhension

note : 22.50 / 25

ORAL Production

note : 19.00 / 25

Compréhension

note : 21.00 / 25

NOTE FINALE : **85.50 / 100**

Le DELF niveau B2 est délivré à tout candidat ayant obtenu une moyenne minimale de 50 points à l'ensemble des épreuves, avec un minimum de 5 sur 25 dans chaque épreuve.

Le DELF et le DALF comportent sept niveaux. Les compétences évaluées pour chaque niveau correspondent à celles décrites par le *Cadre européen commun de référence pour les langues* :

- DELF A1.1, A1 et A2 : utilisateur élémentaire
- DELF B1 et B2 : utilisateur indépendant
- DALF C1 et C2 : utilisateur expérimenté

n° de diplôme : *033068-202305T-6433348*